

# Le premier endectocide pour chiens et chats de Virbac



NOUVELLE  
SÉLAMECTINE  
VIRBAC

Une protection élargie et efficace contre les parasites pour les chatons et les chiots dès 6 semaines et pour les chats et les chiens.

## Efficacité de la Sélamectine contre :



Puces pendant 1 mois

*Otodectes cynotis* - Gale des oreilles

*Dirofilaria immitis* - Prévention de la dirofilariose



*Felicola subrostratus*

*Ancylostoma tubaeforme*

*Toxocara cati*



*Toxocara canis*

*Sarcoptes scabiei*

*Trichodectes canis*



FABRIQUÉ EN FRANCE

Protégez efficacement contre les parasites,  
personnalisez votre conseil grâce à la gamme Virbac.

\* Adapté aux chiots et chatons de plus de six semaines.

Façonnons l'avenir  
de la santé animale

**Virbac**

# La gamme antiparasitaires pour chiens et chats de Virbac

**EFFITIX**  
SPOT-ON SOLUTION



**Duowin**<sup>®</sup>



**MILPRO**<sup>®</sup>



**EFFIPRO**<sup>®</sup>



**EFFIPRO**<sup>®</sup> DUO



**Vitaminthe**



*Et pour l'habitat...*

**ParaStop**<sup>®</sup>  
**Plus**



Façonnons l'avenir  
de la santé animale

**Virbac**

**PARASTOP PLUS** (Biocide TP 18) : Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement.

**DUOWIN® Spray** : Solution pour pulvérisation cutanée - **Composition** : Perméthrine 18,8 mg, pyriproxifène 0,2 mg. **Espèce cible** : Chiens. **Indications** : Affections à parasites sensibles à la perméthrine et au pyriproxifène. Chez les chiens : - Elimination des puces et des tiques. - Prévention des infestations par les puces pendant 6 semaines et limitation des réinfestations par inhibition du développement jusqu'au stade adulte pendant 11 semaines. - Prévention des infestations par les tiques pendant 4 semaines. Le médicament peut être intégré dans un programme de traitement de la dermatite par allergie aux piqûres de puces. **Contre-indications** : Ne pas traiter les animaux malades ou convalescents. Ne pas administrer aux chiens de moins de 3 mois. Ne pas utiliser chez le chat : le médicament peut entraîner des convulsions mortelles. **Effets indésirables** : Des effets indésirables principalement nerveux ont été observés chez le chien (tremblements, ataxie, hypersalivation, hyperesthésie, léthargie) ainsi que des vomissements. Le traitement est symptomatique. **Catégorie** : Usage Vétérinaire.

**EFFIPRO DUO® 50 mg/60 mg** Solution pour spot-on pour chats. **Composition** : une pipette de 0,50 ml contient : Fipronil 50,00 mg, Pyriproxifène 60,00 mg. **Espèce cible** : Chats. **Indications** : Chez les chats : A utiliser contre les infestations par les puces seules ou les infestations mixtes par les puces et les tiques. Puces : Traitement et prévention des infestations par les puces (*Ctenocephalides felis*). Une application empêche toute nouvelle infestation pendant 5 semaines. Prévention de la multiplication des puces pendant 12 semaines après application, en empêchant le développement des œufs en puces adultes. Le produit peut être intégré à une stratégie de traitement de la Dermatite par Allergie aux Piqûres de Puces (DAPP) quand cette affection a fait préalablement l'objet d'un diagnostic par un vétérinaire. Tiques : Traitement des infestations par les tiques (*Ixodes ricinus* et *Rhipicephalus turanicus*). Après une application, l'efficacité acaricide persiste pendant une semaine. Si des tiques sont présentes au moment de l'application, elles peuvent ne pas être toutes tuées dans les 48 heures. **Contre-indications** : Ne pas utiliser chez le lapin, des effets indésirables et parfois même le décès peuvent survenir. Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité connue aux substances actives ou à l'un des excipients. **Effets secondaires** : Des modifications d'aspect transitoires, notamment un aspect mouillé ou une légère desquamation, peuvent être observées au site d'application. Selon l'expérience accumulée sur les substances actives administrées sous forme de spot-on, des réactions cutanées locales transitoires (desquamation, alopecie, prurit, érythème, altération de la couleur de la peau), ainsi qu'un prurit ou une alopecie généralisés peuvent être observés. Dans de très rares cas, une hypersalivation, des symptômes neurologiques réversibles (hyperesthésie, abattement, autres signes nerveux), des troubles respiratoires ou des vomissements peuvent survenir. **Catégorie** : Usage vétérinaire.

**EFFIPRO® 2,5 MG/ML** solution pour pulvérisation cutanée pour chats et chiens. **Composition** : Un ml contient : Fipronil 2,5 mg. **Espèces cibles** : Chats et chiens. **Indications** : Chez les chats et les chiens : traitement des infestations par les puces (*Ctenocephalides* spp.). Traitement des infestations par les tiques (*Ixodes ricinus*, *Rhipicephalus sanguineus*). Traitement des infestations par les poux broyeurs chez le chien (*Trichodectes canis*) et le chat (*Felicola subrostratus*). Le produit peut être intégré dans un programme thérapeutique de traitement de la Dermatite par Hypersensibilité aux Piqûres de Puces (DHPP). L'efficacité insecticide contre les nouvelles infestations par des puces adultes persiste jusqu'à 6 semaines chez le chat et jusqu'à 3 mois chez le chien, selon le contexte environnemental. La durée de l'efficacité acaricide du produit est de 4 semaines contre les tiques selon la pression environnementale d'infestation. **Contre-indications** : Ne pas utiliser chez les animaux malades (maladies systémiques, fièvre) ou convalescents. Ne pas utiliser chez les lapins car des effets indésirables parfois létaux peuvent se produire. Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité au principe actif, ou à l'un des excipients. **Effets indésirables** : Si l'animal se lèche, un bref épisode d'hypersalivation pourra être observé, principalement lié à la nature du solvant. Parmi les effets indésirables suspectés extrêmement rares, des cas de réaction cutanée transitoire tels qu'érythème, prurit ou alopecie ont été rapportés après l'utilisation. Exceptionnellement, des cas d'hypersalivation, des symptômes neurologiques réversibles (hyperesthésie, dépression, symptômes nerveux), des vomissements ou des signes respiratoires ont été observés après l'utilisation. **Catégorie** : Usage vétérinaire.

**EFFITIX** Solution pour spot-on pour chiens. **Composition** : EFFITIX 26,8 mg/240 mg solution pour spot-on pour très petits chiens, une pipette de 0,44 ml contient : Fipronil 26,84 mg, Perméthrine 239,8 mg EFFITIX 67 mg/600 mg solution pour spot-on pour petits chiens, une pipette de 1,1 ml contient : Fipronil 67,1 mg, Perméthrine 599,5 mg, EFFITIX 134 mg/1200 mg solution pour spot-on pour chiens moyens, une pipette de 2,2 ml contient : Fipronil 134,2 mg, Perméthrine 1199 mg EFFITIX 268 mg/2400 mg solution pour spot-on pour grands chiens, une pipette de 4,4 ml contient : Fipronil 268,4 mg, Perméthrine 2398 mg EFFITIX 402 mg/3600 mg solution pour spot-on pour très grands chiens, une pipette de 6,6 ml contient : Fipronil 402,6 mg, Perméthrine 3597 mg. **Espèce cible** : Chiens. **Indications** : Chez les chiens : utilisation lors d'infestations par les puces et/ou les tiques, lorsqu'une activité répulsive (anti-gorgement) contre les phlébotomes et/ou les moustiques est également nécessaire. Puces : traitement et prévention des infestations par les puces (*Ctenocephalides felis*). Les puces sur le chien sont tuées dans les 24 heures qui suivent le traitement. Un seul traitement assure une efficacité persistante contre de nouvelles infestations par des puces adultes pendant quatre semaines. Le produit peut être intégré à une stratégie de traitement de la Dermatite par Allergie aux Piqûres de Puces (DAPP) lorsque cette affection a préalablement fait l'objet d'un diagnostic par un vétérinaire. Tiques : Traitement des infestations par les tiques *Ixodes ricinus*. Une seule application procure 4 semaines d'efficacité acaricide persistante contre les infestations par les tiques (*Ixodes ricinus*, *Dermacentor reticulatus* et *Rhipicephalus sanguineus*). Si des tiques des espèces *Dermacentor reticulatus* et *Rhipicephalus sanguineus* sont présentes au moment de l'application, elles peuvent ne pas être toutes tuées dans les 48 heures. Phlébotomes et moustiques : Un seul traitement assure une activité répulsive (anti-gorgement) contre les phlébotomes (*Phlebotomus perniciosus*) et contre les moustiques (*Culex pipiens*, *Aedes aegypti*) pendant quatre semaines. **Contre-indications** : Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité aux principes actifs ou à l'un des excipients. Ne pas utiliser chez les lapins ou les chats car des effets indésirables parfois létaux peuvent se produire (voir aussi la rubrique « Précautions particulières d'emploi chez les animaux »). Ne pas utiliser chez les animaux malades (maladies systémiques, fièvre...) ou convalescents. **Effets indésirables** : Des réactions cutanées transitoires au site d'application (prurit, érythème) et un prurit généralisé ont été rapportés après utilisation. Des changements de comportement passagers (généralement hyperactivité / agitation) ainsi que des vomissements ont été occasionnellement observés. En cas de léchage, une hypersalivation transitoire peut être observée. **Catégorie** : Usage vétérinaire.

**EVICTO** Solution pour spot on. **Composition** : Substance active : EVICTO 15 mg pour chats et chiens, 60 mg/ml de solution : Sélamectine 15 mg. EVICTO 30 mg pour chiens, 120 mg/ml de solution Sélamectine 30 mg. EVICTO 45 mg pour chats, 60 mg/ml de solution : Sélamectine 45 mg. EVICTO 60 mg pour chiens, 120 mg/ml de solution : Sélamectine 60 mg. EVICTO 120 mg pour chiens, 120 mg/ml de solution : Sélamectine 120 mg. EVICTO 240 mg pour chiens, 120 mg/ml de solution : Sélamectine 240 mg. **Espèces cibles** : Chiens et chats. **Indications** : Chez les chats et les chiens : traitement et prévention des infestations par les puces dues à *Ctenocephalides* spp. pendant 1 mois après l'administration d'une dose unique du médicament. Ceci résulte de l'activité adulticide, larvicide et ovicide du médicament. Le produit possède une activité ovicide pendant les 3 semaines suivant son administration. En réduisant la quantité de puces, le traitement mensuel de la femelle gestante et allaitante aide à prévenir l'infestation des chiots et des chatons de la portée par les puces jusqu'à l'âge de 7 semaines. Le médicament peut être intégré dans un programme thérapeutique contre la dermatite allergique aux piqûres de puces (DAPP) et grâce à son activité ovicide et larvicide peut aider à contrôler les infestations existantes dans l'environnement auquel l'animal a accès, prévention de la dirofilariose due à *Dirofilaria immitis* par administration mensuelle du médicament. Le produit peut être administré, sans danger, à des animaux infestés par des filaires cardiaques adultes ; cependant, il est recommandé, conformément aux bonnes pratiques vétérinaires, que tous les chiens âgés d'au moins 6 mois vivant dans des zones géographiques où un vecteur existe soient examinés afin de déceler une éventuelle infestation par des filaires adultes, avant d'instaurer le traitement avec le produit. Il est également recommandé de vérifier régulièrement que les chiens ne soient pas porteurs de filaires adultes, dans le cadre d'une stratégie complète de prévention contre la dirofilariose, même lorsque le produit est appliqué mensuellement. Ce médicament n'a pas d'activité antiparasitaire vis-à-vis des formes adultes de *D. immitis*, traitement de la gale des oreilles (*Otodectes cynotis*). Chez les chats : traitement des infestations par les poux broyeurs (*Felicola subrostratus*),- traitement des ascarides adultes (*Toxocara cati*), traitement des ankylostomes intestinaux adultes (*Ancylostoma tubaeforme*). Chez les chiens : traitement de la gale sarcoptique (*Sarcoptes scabiei*), traitement des ascarides intestinaux adultes (*Toxocara canis*), traitement des infestations par les poux broyeurs dues à *Trichodectes canis*. **Contre-indications** : Ne pas administrer à des animaux de moins de 6 semaines d'âge. Ne pas utiliser sur des chats atteints de maladies concomitantes, ou affaiblis et d'un poids insuffisant (pour leur taille et leur âge). Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité à la substance active ou à l'un des excipients. **Effets indésirables** : Une alopecie transitoire légère au site d'application a été rarement rapportée après l'utilisation du médicament vétérinaire chez le chat. Dans de très rares cas, une irritation locale et transitoire peut aussi être très rarement observée. L'alopecie et l'irritation disparaissent normalement, mais un traitement symptomatique peut être appliqué dans certaines circonstances. Une formation locale d'une touffe de poils agglutinés et/ou l'apparition d'une petite quantité de poudre blanche a été rarement rapportée. Ce phénomène est normal et disparaîtra dans les 24 heures suivant l'administration du médicament et n'affecte ni l'efficacité ni l'innocuité du médicament. Si un léchage important se produit, une courte période d'hypersalivation peut être observée chez les chats en de rares occasions. Comme avec d'autres lactones macrocycliques, des signes neurologiques réversibles, y compris des convulsions, ont été très rarement observés après utilisation du médicament vétérinaire chez le chien et le chat. **Catégorie** : Usage vétérinaire. A ne délivrer que sur ordonnance.

**MILPRO**<sup>®</sup> Comprimés pelliculés pour chiens, petits chiens et chiots. Composition pour un comprimé pelliculé : MILPRO<sup>®</sup> 12,5 MG/125 MG CHIEN: Milbémycine oxime 12,5 mg, Praziquantel 125 mg. MILPRO<sup>®</sup> 2,5MG/25 MG PETITS CHIENS ET CHIOTS : Milbémycine oxime 2,5 mg, Praziquantel 25 mg. **Espèce cible** : Chiens. **Indications** : Chez les chiens : Traitement des infestations mixtes par des cestodes (vers plats) et des nématodes (vers ronds) adultes des espèces suivantes : Cestodes : *Dipylidium caninum*, *Taenia* spp. *Echinococcus* spp. *Mesocestoides* spp. Nématodes : *Ancylostoma caninum*, *Toxocara canis*, *Toxascaris leonina*, *Trichuris vulpis*, *Thelazia callipaeda* (voir les programmes de traitement spécifiques sous la rubrique « posologie et voie d'administration »), *Crenosoma vulpis* (Réduction du degré d'infestation), *Angiostrongylus vasorum* (Réduction du degré d'infestation par des parasites des stades adulte immature (L5) et adulte ; voir les traitements spécifiques et les programmes de prévention des maladies sous la rubrique « Posologie et voie d'administration »). Le produit peut également être utilisé en prévention de la dirofilariose (*Dirofilaria immitis*), si un traitement concomitant contre des cestodes est indiqué. **Contre-indications** : Ne pas utiliser chez les chiens pesant moins de 5 kg, pour MILPRO<sup>®</sup> 12,5 MG/125 MG CHIEN. Ne pas utiliser chez les chiots âgés de moins de 2 semaines et/ou pesant moins de 0,5 kg pour MILPRO<sup>®</sup> 2,5MG/25 MG PETITS CHIENS ET CHIOTS. Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité au(x) substance(s) active(s) ou à l'un des excipients. Voir également la rubrique « Précautions particulières d'emploi ». **Effets indésirables** : Des symptômes systémiques (tels que de la léthargie), neurologiques (tels que des tremblements musculaires, de l'ataxie et des convulsions) et/ou gastro-intestinaux (tels que des vomissements, de la diarrhée, de l'anorexie et de la salivation) peuvent être observés chez les chiens dans de très rares cas après administration du médicament vétérinaire. **Catégorie** : Liste II. A ne délivrer que sur ordonnance. Exonéré Liste II pour certaines présentations.

**VITAMINTHE**<sup>®</sup>. Pâte orale pour chats et chiens. **Composition** : 1 mL contient : Niclosamide 240 mg, Oxibendazole 30 mg. **Espèces cibles** : Chats, chiens. **Indications** : Affections à parasites sensibles à l'oxibendazole et au niclosamide. Traitement chez les chiens et les chats des infestations par les parasites suivants : nématodes gastro-intestinaux (*Toxocara canis* et *cati*, *Toxascaris leonina*, *Ancylostoma caninum*, *Uncinaria stenocephala*) et cestodes (*Taenia* spp, *Dipylidium caninum*). **Contre-indications** : Ne pas utiliser chez les animaux présentant une hypersensibilité connue à l'une des substances actives. Ne pas utiliser dans les cas où l'on suspecte une résistance aux benzimidazoles. **Effets indésirables** : Des troubles digestifs transitoires (diarrhées, vomissements) sont rarement observés. Les selles peuvent être passagèrement ramollies. **Catégorie** : Exonéré de la Liste II – Usage vétérinaire.